

## Compte rendu de la visite de l'écluse du PURAIS le 23/10/2024

### Liste des présents

Représentant de la DDTM,

- Mr..... Simon Galloux (Responsable d'unité)
- Mme Delphine Michel (Instructrice de gestion domaniale)
- Melle Louise Le Corre (DDTM)

Mairie,

- Mr Cyril Marty 3e Adjoint (Vie associative et sportive)

Écluse du Purais,

- Mr et Mme Rizo Norbert
- François Bayle
- Mr et Mme Hachet Joël
- Philippe Fromentin
- Victor Lambert
- Jean-Pierre Apéré
- Pascal Giraud
- Jean Pierre Dareau
- Mr et Mme Jacky Lubert
- Jean-Bernard Le Boucher

Les porteurs du projet de relevage de l'écluse du Purais : Mr Rizo Norbert et Mr François Bayle.(membre de l'ADEPIR)

La rencontre avait été programmée à 15h sur le site du Purais, une heure avant le bas d'eau avec un coefficient de 50.

La descente sur l'estran s'est faite par le pas double à 200 mètres au sud de l'écluse. Le pas est récent et en bon état

Les passages sur les prises d'eau de mer des ostréiculteurs sont bétonnés pour permettre le passage des engins professionnels qui se déplacent déjà sur cette portion de l'estran.

Les restes de 2 bassins bétonnés sur l'estran sont repérés au sud de l'écluse et dans l'écluse.

Des anciens parcs à huîtres entourent l'écluse du Purais.

Les parcs à proximité immédiate de l'écluse au Sud et à l'Est sont manifestement abandonnés. Les huîtres se dressent nombreuses sur les restes métalliques ou sur les blocs rocheux de ces endroits, car aucun bloc n'est roulé par la mer sur cette zone plutôt vaseuse.

Les deux alignements parallèles de roches dressées dans le sol sont visibles très vite avec un espacement de moins d'un mètre.

L'expertise de l'écluse commence par le bras "Sud". Le mur ne monte pas à plus d'un mètre à ce niveau et le haut du mur est ensuite horizontal.

Dans le mur de la partie "Est", un câble électrique d'un diamètre 80 mm est visible au-dessus du substrat orienté obliquement sud-est nord-ouest en alignement sur les restes d'une tranchée dans l'écluse en direction "d'un ancien transformateur".

A la " fonte" (côté Est) le mur restant de l'écluse monte jusqu'à 50cm de hauteur au dessus du substrat. Au coefficient de 50 avec une décote météorologique de vent d'est, il est possible de contourner le mur par l'extérieur à pied.

A l'intérieur de l'écluse un dénivelé de vase de moins d'un mètre est visible, du fait du courant qui se produit pour entrer et sortir des fondations de l'écluse.

Le mur "Nord" est également assez bien conservé (comme le mur de fonte) mais son emprise au sol disparaît avec l'apparition de strates sur lesquelles les huîtres réussissent à s'ancrer.

Le mur "Sud" est ensuite longé par les visiteurs à rebours vers l'Ouest et le trait de côte, l'estran est ensuite exploré vers le nord au pied de la falaise du Purais.

Le recul de la falaise est constaté par des déplacements de clôture et des arbres anciens en bord de la falaise.

L'emprise de trois anciens câbles téléphoniques de section 80mm descendent d'un poste en haut de la falaise.

### **Conclusions**

La conclusion principale de la visite est qu'il n'y a pas de conflit d'usage si l'écluse est relevée, notamment avec les ostréiculteurs qui sont les principaux usagers du domaine public maritime au "Sud" de l'écluse du Purais. Les passages de tracteurs d'ostréiculteurs faciliteront administrativement l'usage d'un tracteur et d'une remorque pour le relevage de l'écluse.

Le conseiller municipal Mr Marty Cyril présent certifie à la délégation des affaires maritimes l'avis favorable du maire de Rivedoux plage, M. Patrice Raffarin pour le relevage de l'écluse du Purais.

Le dossier de relevage du Purais sera présenté par l'une des deux associations de Rivedoux plage existantes et concernées par les activités maritimes, en conformité avec le souhait de Mr le maire.

Le site étant classé, un avis de l'architecte des bâtiments de France pour le changement du paysage devra être recueilli avant le démarrage des travaux.

Une autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pourra être délivrée pour des travaux préparatoires à l'intérieur de l'écluse, en attente de l'autorisation définitive du relevage de l'écluse.

Des photos anciennes de l'écluse seront utiles pour caractériser les changements de paysage et faciliter la décision définitive.

Je remercie les voisins Mme et Mr Lubert qui ont partagé volontiers des informations importantes et anciennes sur le secteur de la côte.

Un grand merci à tous pour votre engagement.

RIZO Norbert  
BAYLE François

